



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 mai 2015

Présents : 12 - Absents excusés : 6 – Absents : 3

### 1. Introduction :

- 1.1. Approbation CR du 21 mars 2015 : A l'unanimité.
- 1.2. Proposition date prochaine réunion : 27 juin à 15h30.

### 2. Vie du Club :

#### 2.1. Adhérents :

- Etat des adhésions 2014-2015 :

247 adhérents.

- Examen des nouvelles demandes d'adhésions :

Le Comité a examiné les nouvelles candidatures et a décidé d'admettre : M BURILLE Thierry, M BERLET Philippe et M SPENLIHAUER Denis.

#### 2.2. Calendrier des activités :

- Permanences et tirs de contrôle :

Voir calendrier affiché à l'entrée du stand.

- Disponibilité des pas de tir :

Tout les pas de tir sont disponibles.

- Calendrier des travaux
- J-L DESCAMPS s'occupe d'organiser 2 journées travaux. Cela permettra de :
- réparer les protections du mur du 25m (D LEONARD va préparer le matériel) et changer les traverses,
- modifier le système d'ouverture des panneaux du 50 m (achat d'un jeu de roulettes) et contrôler si les rameneurs ont des défauts d'isolation,
- finir le câblage du petit 25m ,
- nettoyer le dessous des tubes du 100m,
- regarder comment l'on peut installer la cible arbalète au 10 m et comment réparer la toiture.

Par la suite il faudra aussi prévoir la réfection de l'atelier.

### 3. Problème d'organisation des événements

Il va falloir mettre en place une équipe qui sache s'occuper du bar, préparer les cartons et faire de l'assistance sur les pas de tir, etc. Cela permettra de faire des roulements et donc d'éviter que cela soit toujours les mêmes personnes qui organisent les événements.

### 4. Compétitions / manifestations :

#### 4.1. Tir du Roy :

Le tir du Roy aura lieu le 21 juin. Il est prévu de faire la première réunion de préparation le mardi 12 mai à 18h30.

#### 4.2. Concours du tir des élus :

Le principe est d'inviter, un dimanche matin du mois de juillet, les élus du département. Après rédaction du dossier, celui-ci sera envoyé à M COLLARD. A la suite de cela, nous pourrons, aussi, organiser une demi-journée d'information et montrer toutes les disciplines.

### 5. Points Divers

- 5.1. Est-ce qu'une demande de dérogation peut être envoyée à la mairie d'OFFEMONT afin que les compétiteurs puissent s'entraîner sur les pas de tir 50 m et 25 m compétition, les mercredis et jeudis de 18h à 19h30 ?

Oui, D LOCATELLI s'occupe d'envoyer la demande à Monsieur le maire d'OFFEMONT.

Le Président  
Marc-Olivier FONTAINE

La secrétaire  
Dominique LOCATELLI